

BROCHURE TECHNIQUE

Trophée Fédéral Individuel GYMNASTIQUE FEMININE

9 et 10 avril 2022 LIMOGES

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

// UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous.

Forte de ses 123 000 adhérents et 1 300 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : initiation, découverte, loisir et/ou compétition.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

Elle **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

// LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLÉS

- Plus de 123 000 adhérents.
- 1 300 associations affiliées,
- une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
- 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
- 40 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,
- 17 114 journées de formation (toutes formations confondues hors formations professionnelles).



LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

La crise sanitaire sans précédent que nous traversons a démontré au-delà de tout doute l'importance de la pratique d'une activité sportive, culturelle ou de loisir.

Le confinement et l'isolement liés au respect des mesures sanitaires ont mis en lumière l'indispensable nécessité du lien social.

Après de longs mois durant lesquels notre mode de vie a été bouleversé et nos relations sociales mises entre parenthèses, le déconfinement et le retour à une vie « normale » laissent entrevoir des jours meilleurs.

La manifestation à laquelle vous allez prendre part est la promesse d'une belle aventure dont je ne doute pas qu'elle sera animée par les valeurs de partage, de convivialité et d'ouverture aux autres, chères à notre institution.

Au nom du comité directeur, je félicite et remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé à la préparation et à l'organisation de cet évènement : le comité d'organisation, les bénévoles et les membres des commissions nationales.

J'adresse ma reconnaissance aux partenaires publics ou privés pour leur accompagnement et aux adhérents pour leur participation.

Que la fête soit belle!

01/ CONSIGNES GENERALES

1. ACCUEIL

Dès votre arrivée vous devrez vous rendre à l'accueil, ouvert le vendredi à partir de 16h00-23h00, pour y retirer vos dossiers et régler les frais afférents à vos repas et engagements, effectuer le pointage des gymnastes et juges présents et confirmer les équipes d'associations et de ligues) :

GYMNASE DE LANDOUGE

9 rue Jean de Vienne LIMOGES 87100

Tel: 06 72 01 15 10

(Ligne ouverte exclusivement durant le championnat)

Mail: tropheefscf.gym.limoges2022@gmail.com

2. DEROULEMENT DES MANIFESTATIONS

1.1 SAMEDI 9 AVRIL:

PLATEAU A: GYMNASE LANDOUGE: 9 rue jean de Vienne 87100LIMOGES

8h00 Ouverture du gymnase

9h00 à 19h00 Compétition gym féminine

19h00 Palmarès: Benjamine-Minime-Junior

1.2 DIMANCHE 10 AVRIL

PLATEAU A: GYMNASE LANDOUGE: 9 rue jean de Vienne 87100 LIMOGES

8h00 Ouverture du gymnase

9h00 à 13h15 Compétition gym féminine

13h15 Palmarès : Cadette-Senior

3. MEMBRES OFFICIELS DE LA FEDERATION

Président général de la FSCF Christian BABONNEAU

Vice-Présidente en charge de la coordination des

Activités « Gymniques et d'Expression »

Membre du comité directeur de la fédération,

Sophie ERIDIA

Déléguée à la de la gymnastique féminine

1. MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE

3.1 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE FEMININE

Responsable National Youri DARBOURET

Responsable de la compétition Elisabeth JEAN

Directeur de concours Marie MANIGAUD

Directeur de concours Justine MANIGAUD

Présidente du jury Elisabeth MORICET

Secretariat Marie-Laure LOSANO

Secretariat Frédérique BRISSET

02/ INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION des ASSOCIATIONS

Les horaires de compétition et de passage des gymnastes comme la composition des jurys et les consignes pour ce dernier sont disponibles sur le site de la fédération (https://www.fscf.asso.fr/trophee-national-individuel-de-gymnastique-feminine-2022)

EN CAS DE DESISTEMENT, appeler d'urgence la Fédération au 01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC) <u>et</u> par mail pour :

- La Gymnastique Féminine : Elisabeth JEAN : zabeth.jean@gmail.com

Le pointage des gymnastes sera effectué par le secrétariat à l'accueil le vendredi dès 17 heures.

La remise des badges (N° des gyms) **et le contrôle des licences** seront effectués dans la salle d'échauffement général à l'heure indiquée dans les horaires (sur le site)

<u>Autorisation parentale</u>: vous munir, pour toute gymnaste mineur(e), de l'autorisation parentale permettant une intervention chirurgicale en cas d'urgence

2.1 CONSIGNES SANITAIRES

Le respect des règles sanitaires reste essentiel, avant, pendant et après la pratique. Ces règles sanitaires sont définies par l'État en fonction de l'évolution de la pandémie.

Rappels:

- Respect des gestes barrières :
 - o Lavage fréquent des mains et désinfection au gel hydroalcoolique (GHA)
 - Éviter de porter ses mains sur le visage (bouche, nez, yeux),
- Avoir son matériel individuel (masque, bouteille d'eau ou gourde personnelle, serviette, GHA, maniques,) et ne pas l'échanger

2.2 APPEL DES GYMNASTES

L'appel des gymnastes aura lieu à l'heure indiquée sur les grilles horaires dans la salle d'échauffement articulaire qui pourra être accessible 30 minutes avant l'heure prévue de l'appel.

Durant la compétition, le temps d'échauffement à l'agrès sera de 8 minutes au 1^{er} agrès et de 6 minutes aux agrès suivants.

Le tirage au sort du 1^{er} agrès de chaque groupe a été effectué en amont et est mentionné sur les horaires. Pour la compétition, 2 groupes de gymnastes de catégories différentes passent en alternance sur les mêmes agrès avec deux jurys différents (chaque jury est identifié par une couleur de nappe).

Les déplacements sur le plateau de compétition doivent se faire sans précipitation, respectant les consignes sanitaires en vigueur :

 Le déplacement entre la salle d'échauffement et la salle de compétition, ainsi que lors des changements d'agrès, le port de chaussettes et/ou chaussons et/ou claquettes est obligatoire,

Et en respectant l'échauffement des autres gymnastes. Tous les changements d'agrès se font en musique et dans l'ordre Olympique :

- **GF**: Saut -Barres asymétriques-Poutre-Sol

Les gymnastes ne peuvent commencer leur échauffement à l'agrès qu'après autorisation par la direction de la compétition. De même, ils ne peuvent commencer leur exercice que si le signal de leur jury est vert.

2.3 CONTROLE DES POINTS

Afin d'éviter d'éventuelles erreurs de palmarès, les entraîneurs devront effectuer un contrôle des points obtenus par leurs gymnastes, après chaque horaire, auprès du secrétariat.

Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

Les palmarès seront affichés à l'issue de la lecture du palmarès.

2.4 LECTURE DU PALMARES ET REMISE DES RECOMPENSES

Les gymnastes devront être en tenue de compétition et respecter les consignes (notamment sanitaires) données par le Directeur de Concours.

Seront récompensés :

- Les 3 premières de chaque catégorie de compétition en individuels

03/ CONSIGNES TECHNIQUES AUX ENTRAINEURS ET GYMNASTES

3.1 CONSIGNES GENERALES

Ne sont autorisés à être sur le plateau de compétition que les personnes munis du badge, remis à l'accueil (CT, juges, entraîneurs, gyms).

L'ensemble des participants doit se tenir à la disposition des Directeurs de Concours

1.1 ENTRAINEURS:

Une tenue sportive et correcte est exigée :

- Survêtement complet ou tee-shirt blanc ou aux couleurs de l'association et pantalon de survêtement.
- Le corsaire est autorisé pour entraineurs féminins.
- PAS DE CHAUSSURES A L'INTERIEUR DU GYMNASE : seuls les chaussons de gymnastique seront autorisés

<u>DEUX entraineurs au maximum par association</u>, sont autorisés sur le plateau de compétition (si plus de 2 entraineurs : **Sanction: exclusion**).

1.2 GYMNASTES:

<u>GF</u>: justaucorps, survêtement, short ou corsaire pour l'échauffement. L'absence d'écusson n'est pas pénalisable. PAS DE CHAUSSURES A L'INTERIEUR DU GYMNASE : seuls les chaussons de gymnastique.

- Les demandes de renseignements sur le jugement ne sont pas autorisées pendant la compétition. Les réclamations doivent être faites PAR ECRIT auprès de la Présidente du jury.
- <u>Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.</u>
- Une gymnaste désirant présenter un élément **NON CODIFIE** doit en donner la description **PAR ECRIT** <u>avant le début de la compétition (le vendredi soir)</u> au Président du Jury afin qu'il en définisse la valeur et en avertisse les Juges (cf Code FIG)

3.2 CONSIGNES TECHNIQUES

Par agrès : quatre juges par jury. Port du masque obligatoire, 1 mètre entre chaque juge.

TABLE DE SAUT

Afin de respecter le protocole sanitaire, il n'y aura pas de cartons/N° mis à disposition pour l'annonce du saut,

Pas de pénalisation si le saut annoncé est différent du saut exécuté.

BARRES

Les gymnastes désirant monter les Barres en feront la demande PAR ECRIT (cf imprimé joint en fin de PF) au Président du Jury, <u>avant chaque horaire et après le contrôle des licences</u>.

La gymnaste pourra monter les deux porte-mains (de 5 cm chacun ou 1 cran) si ses pieds ou son bassin touchent le tapis (cf art. 2.1.2 section 2 page 1 du code FIG) et dans le respect des normes des agrès (code FIG). Le constat sera fait sur les Barres dont se servira la gymnaste pour la compétition.

Les DEUX barres doivent être montées de la même hauteur et remises, après utilisation, à leur hauteur initiale.

L'écartement maximal des barres (1,80m) est déterminé au début de la compétition pour une hauteur réglementaire et le reste tout le temps de la compétition. La barre inférieure est alors mise à 1,70 pour cet écartement, hauteur mesurée à l'aplomb de la barre inférieure.

Le Jury sera averti des autorisations accordées. <u>Sans autorisation : pénalité de 0.50 pt sur</u> la note finale.

SOL

Musique : en cas de problème informatique, une clé USB par gymnaste (avec une seule musique par clé USB) marqué au nom de la gymnaste sera nécessaire en plus de l'envoi qui aura été fait en amont à l'organisateur.

Un second badge, remis au contrôle des licences, sera ensuite donné au responsable de la sono dans l'ordre de passage du groupe avant le début de la compétition.

04/ JUGES

1. CONSIGNES GENERALES

1.1 L'APPEL DES MEMBRES DU JURY

Il aura lieu <u>1 heure avant la compétition</u>, suivi d'une réunion du jury avant le début des épreuves (se référer aux horaires ci-joints). Le carnet de juge devra être présenté au président du jury pour signature, ainsi que la licence pour la saison en cours.

Les Juges devront être munis du Code FIG 2017-2020 adapté par la FSCF article 5.9 du RESC « Coupes Nationales » 2022 et aménagé pour la coupe Espoir, et des feuilles de cotation afférentes à l'agrès qu'ils notent.

Deux postes de juges noteront en alternance au même agrès. Chaque "JURY D" disposera de 2 signaux (rouge et vert) destinés à prévenir les gymnastes que le jury est prêt ou non à juger.

1.2 TENUE VESTIMENTAIRE

Dames: jupe ou pantalon bleu marine, chemisier ou pull blanc, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

Messieurs : pantalon gris, chemise blanche, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

1.3 FONCTIONNEMENT DU JURY

Nous recommandons aux juges de conserver leurs notes ainsi que le numéro des gymnastes. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de besoin de contrôle.

EN CAS de DÉFECTION de JUGES, REMPLAÇANTS ou SECRÉTAIRES d'AGRÈS PREVENIR d'urgence la FÉDÉRATION au 01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC) et par mail :

- Elisabeth MORICET: elisabethmoricet@gmail.com

2. POINT DE REGLEMENT

- **Art 34.10.4** Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant et absent sans excuse valable, le jour de la compétition, entraîne pour l'association l'ayant proposé une amende de 200 euros payable avant le jour de la compétition, faute de quoi la ou les gymnastes ne seront pas autorisées à concourir.
- Art 34.10.5 Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe ou de ses individuelles, qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende de 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux Coupes Fédérales de l'année suivante.